

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ORIENTATION ET
 DE SURVEILLANCE DU 28 MAI 2025**

RAPPORTEUR : Le Vice-président

ANNEXE A

Le compte rendu du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 28 mai 2025 est transmis en annexe. Il a été adressé à tous les administrateurs après la séance.

Conformément aux dispositions légales, ce compte rendu est soumis à votre approbation.

Le Conseil, après avis des membres de l'Assemblée,

- Approuve le compte-rendu dans son intégralité
- ~~Le modifie sur les points suivants~~

 **CRÉDIT MUNICIPAL**
NANTES 44100 ANGERS 49100
Le Vice-Président du C.O.S.

 **CRÉDIT MUNICIPAL**
NANTES 44100 ANGERS 49100